

Dicastères

- des routes et de la voirie
- de la gestion des déchets
- des bâtiments

Responsable : Eddy Blumenstein

Déneigement 2011-2012

Un bel hiver bien enneigé a sollicité de façon intensive le service de déneigement de la commune.

Les premières interventions ont commencé mi-novembre 2011.

Ce ne sont pas moins de 45 tonnes de sel qui ont été répandues.

180 camions ont enlevé 2'340 m³ de neige.

Plus de 1'000 jalons sont nécessaires pour baliser les routes et chemins à déneiger.

Les véhicules engagés pour le service hivernal sont :

- 3 saieuses portées (2 communales, 1 privée)
- 6 chasse-neige ou lames (3 communales, 3 privés)
- 2 fraiseuses automotrices communales
- 2 fraiseuses portées privées
- 2 petites fraiseuses communales.

Le service de piquet est assuré à tour de rôle par un employé de la voirie qui, à 03:00 du matin, décide ou non d'alarmer les chauffeurs.

Cet hiver a demandé un engagement soutenu qui, dans sa grande majorité, a été reconnu par la population.

Les quelques remarques concernant la qualité du déneigement ou du salage parvenues à la commune ont fait l'objet, dans la mesure du possible, de corrections dans les plus brefs délais.

L'équipe du service de déneigement remercie la population pour la reconnaissance qu'elle lui a témoigné et vous souhaite un bel été.

Séance du mardi 20 mars 2012

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

Préavis municipal no 01/2012

Règlement relatif à l'utilisation de caméras de surveillance.

Par : 33 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions

Préavis municipal no 02/2012

Demande de crédit de CHF 265'000.00 destinée à l'assainissement des cibleries de l'ancien stand de tir de Basse-Ruche.

Par : 34 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions

Préavis municipal no 03/2012

Acquisition d'un nouveau véhicule de voirie d'une valeur de CHF 39'349.00 en remplacement du Toyota.

Par : 39 voix pour

Préavis municipal no 04/2012

Demande de crédit de CHF 237'525.00 destinée à l'équipement de trois passages à niveau et la suppression d'un passage à niveau aux Pralies.

Par : 39 voix pour

Préavis municipal no 05/2012

Etablissement d'un règlement communal sur les émoulements administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

Par : 27 voix pour, 12 abstentions



Photo : François Brack

Photo : Danièle André

SUSANNE BERSET

C'est une bibliothécaire charmante et souriante qui vous accueille une fois le seuil du nouveau lieu villageois de la lecture franchi. En poste depuis quatre ans, Susanne Berset est responsable de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux. Bien agencés et lumineux, ils proposent une zone enfants et une zone adultes, afin que chacun puisse s'y sentir à l'aise. Susanne Berset, par ailleurs grande lectrice, veille au renouvellement du stock par l'achat bimestriel d'une dizaine des derniers romans publiés. Chaque lecteur peut ainsi bénéficier des conseils éclairés de la bibliothécaire et de plusieurs parmi les dernières nouveautés. François Brack

ON LIT BEAUCOUP A SAINT-CERGUE

Il y a quatre ans que fut inaugurée la bibliothèque de Saint-Cergue. Située dans l'immeuble Lamartine ce local est des plus fréquenté. En effet, actuellement, la bibliothèque compte quelque 712 abonnés dont 435 enfants.

28'225 livres ont été empruntés à ce jour, dont 5'460 la première année, 6'685 l'année suivante, 7'311 l'année d'après et 8'769 l'année dernière. C'est grâce à l'inlassable dévouement de Mme Flore Stuby que la bibliothèque communale peut présenter un bilan aussi positif.

En outre, la décision prise lors d'une dernière séance du Conseil général, le législatif saint-cerguois, a enlevé une belle épine du pied des responsables du Centre de Loisirs en autorisant la Municipalité à prendre en charge le paiement intégral du loyer du local.

Article paru le 15 juillet 1974 dans la Tribune de Genève

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION COMMUNALE

Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 Saint-Cergue
T 022 360 11 46
F 022 360 90 28
Communauté-st-cergue.ch
www.st-cergue.ch

Horaire :

Lundi, mercredi, 07:30 - 11:00
jeudi et vendredi
Mardi 14:00 - 19:00
Les bureaux seront fermés les 6 et 9 avril (Pâques), le 1er mai, les 17-18 mai (Ascension) et le 28 mai (Pentecôte).

OFFICE DU TOURISME

Place Sy-Vieuxville
T 022 360 13 14
Horaire:
Lundi fermé hors vacances
Mardi - vendredi
08:30 - 12:00 / 13:30 - 16:30
Samedi - dimanche
[printemps] fermé

BIBLIOTHÈQUE

Chemin du Carroz-d'Amont 11
Horaire:
Lundi 15:00 - 18:00
Jeudi et vendredi 10:00 - 12:00

DÉCHETTERIE

Route du Télésiège 1
Horaire:
Lundi, mercredi et vendredi
10:00 - 12:00 / 15:00 - 19:00
Samedi
10:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00
La déchetterie sera fermée les 6 et 9 avril (Pâques) et le 28 mai (Pentecôte).

COMMUNE MEMBRE DE

Association de Communes Vaudoises (ADCV)
Conseil régional du distric de Nyon
Parc naturel régional Jura vaudois

SOMMAIRE

- p.1 Billet du syndic
Manifestations
Quoi de neuf ?
- p.2 Sports et loisirs
Gens d'ici
Commerces
- p.3 Culture et patrimoine
Sociétés locales
Questionnaire de Proust
- p.4 Contacts utiles

LE JOURNAL
DE SAINT-CERGUE
ET LA CURE

n°02

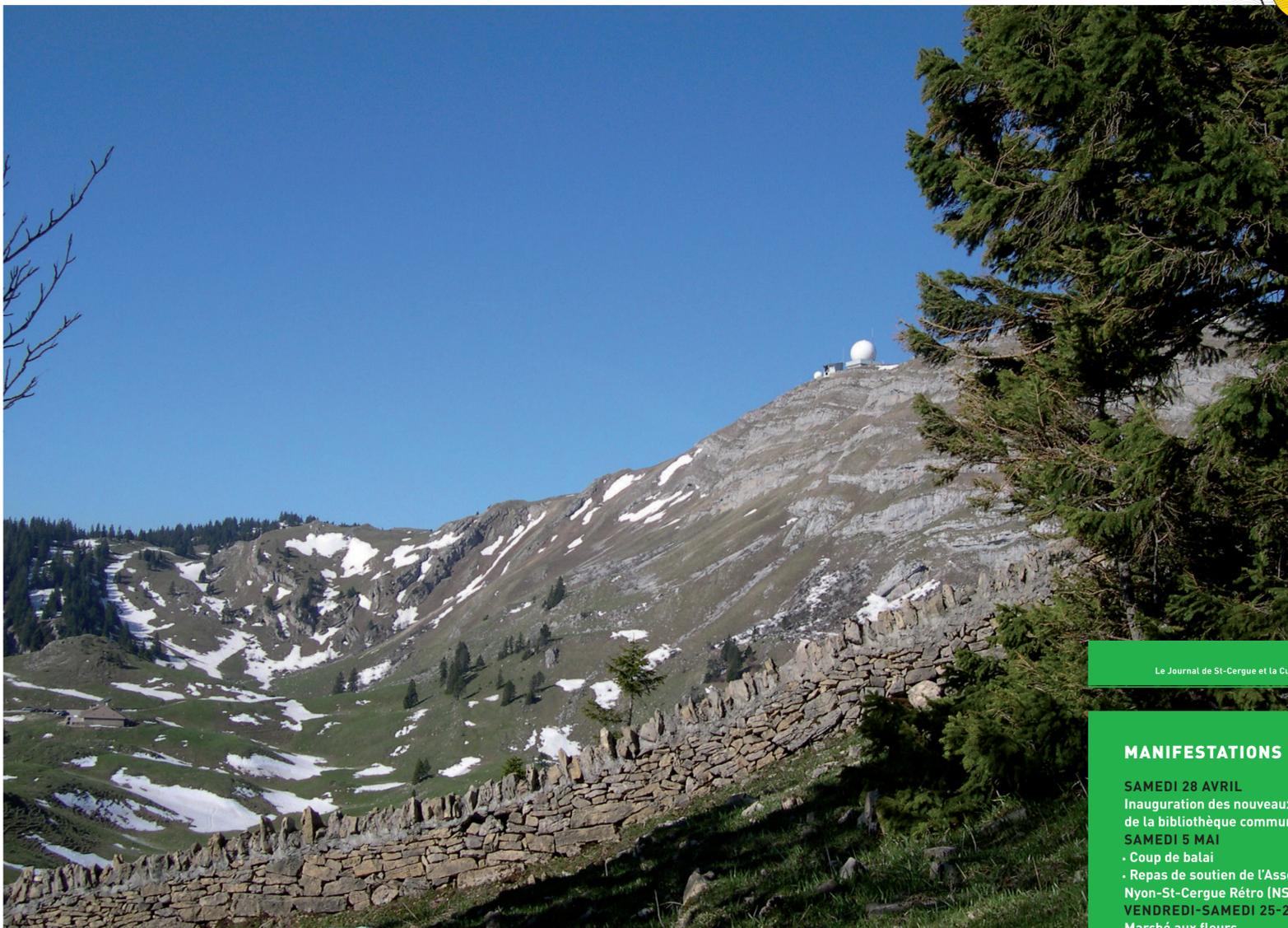


Photo : François Brack

Le Journal de St-Cergue et la Cure

1

MANIFESTATIONS

SAMEDI 28 AVRIL

Inauguration des nouveaux locaux de la bibliothèque communale

SAMEDI 5 MAI

• Coup de balai
• Repas de soutien de l'Association Nyon-St-Cergue Rétro (NSTCR)

VENDREDI-SAMEDI 25-26 MAI

Marché aux fleurs

VENDREDI-SAMEDI 15-16 JUIN

Portes ouvertes de l'Association pour l'exploitation d'un Couvert régional à Plaquettes (ACP) de Trélex

DIMANCHE 24 JUIN

Journée des familles

MARDI 17 JUILLET

Championnat du monde de course d'orientation

MERCREDI 1er AOÛT

• Fête nationale et feu d'artifice
• Marché artisanal

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Désalpe

WEEK-END DU 26 AU 28

OCTOBRE

Grande fête villageoise pour les 20 ans du Vallon

QUOI DE NEUF ?

NOUVEAU COMMERCE

Hôtel-Restaurant de la Givrine (changement de propriétaire)
Fondation Jean-Marc Fischer
Route de France 78

POLICE

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la réforme policière vaudoise, au 1er janvier 2012, a entraîné une modification dans la desserte du poste de police de Saint-Cergue. En cas d'absence, veuillez s.v.p. vous adresser aux instances ci-dessous.

Police cantonale - Nyon

Route des Tattes d'Oie 95
T 022 557 54 21

Permanence téléphonique du lundi au vendredi 07:30-12:00 et 13:00-17:00

Heures d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi 07:30-09:00
Mardi et jeudi 16:00-17:00

Police municipale - Nyon

Place du Château 10
T 022 361 16 21

Les agents de la police municipale de Nyon sont habilités à enregistrer la plupart des plaintes pénales courantes, à établir un constat d'accident et à s'occuper de toute autre formalité administrative.
Heures d'ouverture
7 jours sur 7, 24 heures sur 24

COUVERT FORESTIER DU VIEUX-CHATEAU



Photo : Véronique Andersson

La température monte, la neige fond, la nature se réveille et gentiment l'envie de se balader, de faire des pique-niques refait surface.

Alors, c'est peut-être l'occasion d'aller redécouvrir à pied le site du Vieux-Château, soit en empruntant le sentier de la balade à Béatrix (prospectus à l'office du tourisme), soit en organisant une visite guidée du sentier botanique là réserver auprès de Mme Oess, 079 781 90 47, auteur du livre « Les plantes médicinales et comestibles de St-Cergue » (en vente à l'office du tourisme). Dans les deux cas, votre parcours vous conduira sur l'esplanade du Vieux-Château où, à défaut de voir les ruines du château, vous profiterez d'une vue exceptionnelle sur le Léman et les Alpes. Des places pour pique-niques sont aménagées et, depuis cet hiver, vous pouvez même profiter d'un endroit abrité !

La municipalité vous souhaite un excellent printemps à tous !

Véronique Andersson

GENS D'ICI

SONIA GRIMM



Photo : François Brack

En ce début d'après-midi de la fin du mois de février, un soleil agréablement doux réchauffe une couche de neige encore épaisse qui file de flaque en flaque en un ruisseau sinueux enflant à mesure de son chemin. C'est aussi un peu au son de l'eau qui goutte des chéneaux ajouté peut-être au chant timide encore des oiseaux que mon esprit vagabonde aux images rémanentes du spectacle de Noël de Sonia Grimm, alors que mon index se pose sur le pousoir de la sonnette. Une rampe d'escaliers conduit à l'étage qui ouvre sur des pièces claires. L'intérieur de la maison a été rénové avec goût. Les couleurs pas trop nombreuses ont été bien choisies. Il y règne une atmosphère paisible. Pourquoi Saint-Cergue ? « C'est un village hors du temps, confie Sonia Grimm, en dehors du tumulte, un endroit charmant pour se retirer, au calme. Nous ne voulions pas nous installer dans un endroit reclus, sans vie. Ici, c'est tout le contraire, il y a du monde, du mouvement. En regardant dehors, il se passe tout le temps quelque chose. La nature m'inspire, comme le plein air et la forêt jurassienne. Et puis il nous fallait une grande maison, pour les enfants, pour nous. Voilà pourquoi Saint-Cergue ! ».

DONNER DU SENS

Au début Sonia écrit des chansons pour ses enfants, les met en musique. Ses proches l'encouragent et lui demandent des enregis-

trements pour leurs enfants. Ginette Girardier la dirige vers un studio. Elle en repart disque sous le bras, mais aussi avec le cœur de Marco, le preneur de son. Il lui propose de monter un spectacle. Trois enfants l'accompagnent sur scène. Nous sommes en 2004. Lors du dernier spectacle de Noël ils étaient septante deux. Pour parvenir à mettre tout ce petit monde en place, des cours de danse sont prodigués aux enfants. Bien que les demandes soient nombreuses, personne n'est refusé. Cependant, pour accéder à la scène il faut que les petits artistes en herbe puissent suivre. Sonia compose paroles et musiques de ses chansons au piano, l'orchestration en est ensuite confiée à un mixeur professionnel. « Mes spectacles, poursuit-elle, ont un fil rouge qui veut leur donner du sens. Ils s'adressent bien sûr aux enfants, mais il faut que les adultes puissent y trouver quelque chose également. Le prochain spectacle intitulé « Le Secret du Parchemin » raconte l'histoire d'un petit soldat qui devient musicien avec l'idée qu'il faut chercher le bonheur pour le trouver. Il s'agit d'une quête qui veut montrer que le monde peut être plus beau si on sait le regarder. Un soin tout particulier est apporté aux costumes de scène qui sont créés pour chaque participant et chaque spectacle ainsi qu'aux décors et aux éclairages qui sont l'œuvre de Jean-Marie Liengme auquel,

ajoute Sonia, il n'y a pas de directives à donner tant il a su garder une âme d'enfant, ce qui lui permet de comprendre parfaitement les choses ».

RÊVE ET CONTES DE FÉES

Le contenu des spectacles leur permet, tout en étant longs, de captiver les enfants d'un bout à l'autre par la variété des chansons, des costumes, de la lumière et l'alternance des petits conteurs qui tiennent le devant de la scène avec un aplomb et une aisance qui ne laissent pas d'étonner. Au rythme de deux spectacles par année, donnés au printemps, en automne et à Noël, la troupe remplit les salles de Suisse romande. Mais Sonia ne veut pas en rester là et apprend le suisse allemand. « Le zurichois, précise-t-elle amusée, avec deux professeurs saint-gallois », pour pouvoir exporter ses spectacles outre Sarine, ce qui, vous en conviendrez, force le respect. Gageons que le succès sera total si l'on en croit celui que certains artistes suisses alémaniques ont pu rencontrer en Suisse romande dès lors qu'ils l'ont abordée dans la langue de Molière. Quel meilleur lien peut-on en effet imaginer entre régions linguistiques que celui du rêve et des contes de fées qui eux, comme les enfants, ne connaissent pas de barrière... de röstli bien sûr.

François Brack

HISTOIRE DE CLOCHES

Invariablement et vingt-quatre fois par jour, lorsque la grande aiguille de l'horloge nichée en haut du clocher du temple s'arrête à son zénith, la plus grosse cloche d'une fratrie de trois égrène, sur un rythme assez lent pour que l'on puisse les compter et suffisamment rapide pour que l'on ne s'y perde pas, les heures qui accompagnent le jour et la nuit. Parfois, perdus dans le tumulte de la journée, ces sons clairs se détachent alors nettement sur l'horizon nocturne et silencieux. Ils s'immiscent au travers des croisées pour occuper l'espace qu'ils emplissent de leur note, et nombreux sont alors ceux qui les entendent et compte avec eux le temps qui ne s'arrête pas. C'est à la volée cette note que les trois s'unissent un quart d'heure avant midi pour rappeler le repas qui approche ou le dimanche afin de réunir les fidèles. En ces temps où l'âge est un art qui se cultive, il me plaît à dire que la plus grêle d'entre les trois résonne dans l'air du village depuis 1786, sa voisine depuis 1792 ans, ce qui représente un bel effort vous en conviendrez, et qu'elles durent attendre leur benjamin

jusqu'en 1938. Et, aussi différent que soit aujourd'hui le village, il est une chose immuable que les gens qui ont jadis parcouru ses ruelles reconnaîtraient, c'est leurs chants métalliques car, ne nous y trompons pas, toutes n'entonnent pas le même refrain. Cette musique mécanique et répétitive, à laquelle peu portent attention mais que tous entendent, pénètre l'esprit de chacun et y laisse une trace plus prégnante qu'il n'y paraît, celle d'un lieu et du vécu qui lui est lié. Ainsi, ces parcelles sonores inscrivent-elles à notre insu des marques indélébiles dans les réseaux de nos connexions neuronales. Cette expérience vertigineuse fut vécue voilà quelques années par l'auteur de ces lignes qui, après avoir passé de nombreuses années de vacances d'enfant dans un village valaisan, y est retourné quelques décennies plus tard. Assis place du village à la terrasse d'un café face à l'église, la cloche se mit alors à sonner les douze coups de midi. Et brusquement, par flots et par extraordinaire, des sensations d'une intensité prodigieuse que le temps s'était chargé d'effacer sont soudainement réapparues



Photo : François Brack

avec tout le bonheur que cela peut provoquer. Aussi soyons indulgents avec ces passeuses au temps, sonores puissent-elles être parfois, au risque de nous réveiller un jour sans mémoire.

François Brack

Les inscriptions suivantes sont lisibles sur les cloches :

- Cloche ouest
Etablie sous la gouvernance de Jean-Etienne Tiercy 1786 (sur l'épau).
Fait par Jean-Daniel Dreffet maître fondeur à Genève 1786 (sur la robel).
- Cloche est
Fait à Vevey par Pierre Dreffet, François Treboux gouverneur en 1872 (sur l'épau).
- Cloche sud
Aujourd'hui vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos coeurs (sur l'épau).
- Don des paroissiens de Saint-Cergue 1938 (sur la robel).
- Fonderie H. Ruetschi S.A. Aarau (sur la pansel).

SOCIÉTÉS LOCALES

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

Plus que centenaire, la Société de développement, anciennement Société d'embellissement, poursuit vaillamment son parcours en faisant sienne l'idée contenue dans son appellation d'origine plus en rapport avec ses activités actuelles, bien que derrière l'embellissement se soit en réalité caché, par retournement du sens, une forme de développement. Contrairement à la plupart des sociétés locales, celle-ci conserve un ancrage institutionnel historique, ce qui justifie la présence d'un délégué de la Municipalité et du Conseil communal - en l'occurrence des délégués - lors de ses séances de comité. Cet héritage remonte à une époque où la Société d'embellissement faisait en quelque sorte un travail d'office du tourisme, ce qui lui vaut par exemple d'être propriétaire du pavillon de ce dernier et, ce qui remonte à beaucoup plus loin, du jardin public. « Nos activités extérieures débutent au mois de mai, détaille Michèle Möckel sa présidente, par le Marché aux fleurs, occasion pour les villageois de trouver des plantes adaptées aux conditions climatiques locales et de les inciter à participer au concours Village fleuri qui vise à récompenser la créativité de tous les jardiniers en herbe. Dans le courant de l'année, un comité parcourt le village et photographie les plus beaux jardins,

balcons, plates-bandes enfin tout ce qui relève de l'expression florale. Au mois de novembre, les résultats sont proclamés lors d'un apéritif ». Les activités de la société s'articulent également autour de la convivialité et de la rencontre. Ainsi, la Journée des familles invite tout un chacun autour d'un tournoi de ping-pong au centre du Vallon. « A l'occasion de ce tournoi gratuit sans inscription préalable, poursuit Michèle Möckel, nous mettrons à disposition un grill, chacun apportant ce qu'il faut mettre dessus. Nous vendrons seulement les boissons afin de rentrer dans nos frais ». La manifestation phare de la société reste toutefois le Marché artisanal qui réuni au mois d'août une cinquantaine d'artisans actifs dans les domaines les plus variés. « Nous avons décidé que cette année le marché aura lieu en même temps que le 1er août le long du chemin Jean-Jacques Rousseau, ajoute la présidente. Nous souhaitons ainsi créer une synergie entre les deux manifestations dont nous espérons qu'elle sera productive ». A noter, que la Société de développement reçoit volontiers toutes candidatures de personnes désireuses de rejoindre son comité.

François Brack



Photo : Serge Perret

Comité :
Michèle Möckel, présidente.
Arlette Dévaud Praz, secrétaire.
Jüsi Flück, trésorière.
Mary Guichard, membre.

Activités 2012 :
25-26 mai, marché aux fleurs, place Sy-Vieuxville.
24 juin, journée des familles, Centre du Vallon.
Du printemps à l'été, concours Village fleuri.
1er août, marché artisanal, chemin J.-J. Rousseau.

Contact :
developpementstcergue@gmail.com

COMMERCES

LE VIEUX-CHÂTEAU



Photo : François Brack

Boulangerie-pâtisserie - café - bar du Vieux-Château :
[de gauche à droite] Christophe Bregand, Dominique et Marek Delachaux, derrière le zinc !

Ouverture tous les jours :
du lundi au samedi de 06:00 à 19:00,
dimanche de 07:00 à 19:00

Contact :
T 022 360 13 74

L'enseigne a quelque chose d'un brin médiéval il faut en convenir, mais comment s'en étonner lorsqu'on se rappelle qu'au XVe siècle le donjon d'un château fort surplombait le défilé et si l'on en croit la toponymie locale le chemin qui prend naissance de l'autre côté de la route devait certainement y conduire. Voilà pour la petite histoire. Plus récemment, cela fait douze ans tout de même, Marek et Dominique Delachaux quittent le Val de Travers, dont ils ont gardé un nuage d'accent bien sympathique, pour venir s'installer à Saint-Cergue et exercer côte à côte des activités profes-

sionnelles qui les séparaient jus'qu'alors. Lui, boulanger-pâtissier, mais aussi chocolatier et glacier, est l'homme qui s'active au beau milieu de la nuit entouré de son équipe dans un laboratoire niché au cœur du village d'Arzier pour qu'à l'ouverture la boutique déborde de pains nombreux et variés et, à l'image de la palette d'un peintre, d'une multitude de pâtisseries colorées. Voilà pour le fond. Elle, restauratrice volubile et enjouée, poursuit le geste dès six heures partagée entre boulangerie et tea-room qu'elle anime d'une présence aussi charmante qu'efficace aidée en cela par Christophe

Bregand figure incontournable de l'établissement. Voilà pour la forme. Lorsque l'on demande à Marek s'il a une spécialité dont il est fier, son œil se plisse légèrement et il vous fait malicieusement remarquer que tous ses produits sont des spécialités, puisqu'il les fabrique lui-même. En franchissant le seuil de l'établissement entièrement rénové voilà une année, on sent alors la touche de Dominique non pas parce que les murs sont roses, mais parce que l'atmosphère et l'accueil y sont chaleureux. Chacun peut ainsi à toute heure de tous les jours dans un cadre

agréable s'encanailler le palais de saveurs pâtisseries ou profiter du service de petite restauration chaude proposé par la maison avec des produits..., mais ça vous l'aviez compris. Et lorsque l'on s'accoude au zinc pour commenter l'actualité avec l'agent immobilier local, s'il est là, Marek vous dira que vous n'êtes pas appuyés sur un vulgaire bar en métal, mais sur un vrai zinc façonné par l'étaïnier Tourangeau, spécialiste français des comptoirs en étain. Authentique dites-vous ?

François Brack



Le principal trait de mon caractère.

Mon côté fonceur.

La qualité que je préfère chez un homme.

La franchise.

La qualité que je préfère chez une femme.

La douceur et la tendresse.

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis.

L'humour et la joie de vivre.

Mon principal défaut.

Mon côté fonceur.

Mon occupation préférée.

Ne rien faire, mais je n'en ai jamais le temps.

Mon rêve de bonheur.

Une vie sans malheur.

Quel serait mon plus grand malheur.

Une vie sans bonheur.

Ce que je voudrais être.

Un bon type.

Le pays où je désirerais vivre.

La Suisse.

La couleur que je préfère.

Le rouge et un peu le blanc.

La fleur que j'aime.

La pensée.

L'oiseau que je préfère.

L'albatros.

Mes auteurs favoris en prose.

Amin Maalouf, Alexander Kent.

Mes héros favoris dans la fiction.

Léon l'Africain, Richard Bolitho,

Achille Talon.

Mes héroïnes favorites dans la fiction.

Un tas de belles filles.

Mes compositeurs préférés.

Franz Schubert, Pierre Huwiler,

Joseph Bovet.

Mes peintres favoris.

Claude Monet.

Mes héros dans la vie réelle.

Bernard Moitessier, Eric Tabarly,

Pierre Messmer.

Ma boisson favorite.

Le nectar des vigneron.

Ce que je déteste par-dessus tout.

L'hypocrisie.

Le don de la nature que je voudrais avoir.

Pouvoir voler.

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence.

Les fautes d'orthographe.

Ma devise.

Avec du temps et de l'argent,

tout est possible.

Ce questionnaire de personnalité d'origine britannique, datant de la fin du XIX^e siècle, est découvert par Marcel Proust alors qu'il est adolescent. Il y répondra à plusieurs reprises avec esprit lui donnant la réputation qui est la sienne. La version ci-après ignore quelques-unes des questions de la traduction française, elle-même n'ayant pas repris le contenu intégral de la version originale en anglais. (Source : Wikipédia)